

ECONOMIE INTERNATIONALE - SOMMET DE TOKYO

135. Déclaration des chefs d'Etat ou de gouvernement

(Ministère des Affaires étrangères)

TEXTE OFFICIEL

Les chefs d'Etat ou de gouvernement du Canada, de la République fédérale d'Allemagne, de France, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique se sont réunis à Tokyo les 28 et 29 juin 1979. La Communauté européenne était représentée par le représentant du Conseil européen et par le président de la Commission pour discuter des questions relevant de la compétence communautaire.

1. Les décisions prises lors du sommet de Bonn (1) ont contribué à améliorer la situation économique mondiale. Certains pays ont connu une croissance plus forte, les déséquilibres de balance des paiements se sont réduits et les monnaies ont été plus stables.

2. Mais de nouveaux défis sont apparus. L'inflation, qui refluaît dans la plupart des pays, recommence à progresser. La hausse des prix pétroliers et la pénurie de pétrole brut ont réduit dans tous nos pays la marge de manœuvre de la politique économique. L'inflation va s'en trouver aggravée et la croissance réduite, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. Parmi ces derniers, ceux qui ne produisent pas de pétrole sont les plus durement touchés.

Nous sommes convenus d'une stratégie commune pour affronter ces problèmes. La tâche la plus urgente est de réduire la consommation de pétrole et de hâter le développement des autres sources d'énergie.

Nos pays ont déjà mis en œuvre des actions significatives pour réduire la consommation de pétrole. Nous allons intensifier ces efforts.

La Communauté européenne a décidé de limiter en 1979 sa consommation de pétrole à 500 millions de tonnes (10 millions de barils par jour) et de maintenir entre 1980 et 1985 ses importations de pétrole à un niveau annuel au plus égal à celui de 1978.

La Communauté assure le contrôle de l'exécution de cet engagement, la France, l'Allemagne, l'Italie (2) et le Royaume-Uni sont convenus de recommander à leurs partenaires communautaires que soit précisée la contribution annuelle de chaque pays membre. Le Canada, le Japon, et les Etats-Unis atteindront les niveaux d'importation corrigés, auxquels ils se sont engagés au sein de l'A.I.E. pour 1979. En 1980, ils maintiendront leurs importations à un niveau qui ne sera pas plus élevé que celui de 1979, ils contrôleront l'exécution de cet engagement.

(1) Voir Documents d'Actualité Internationale numéro 40, 7 octobre 1978.

(2) L'engagement est accepté dans le contexte de l'engagement global de la Communauté européenne.